



SIVOM

À L'attention de M. Nadeau
Route du Tremblay
91480 VARENNES – JARCY

Nos réf. : 090925-2119-FSL056

Varennnes-Jarcy, le 25 septembre 2009

Courrier RAR

Objet : mise en œuvre de la deuxième phase de l'action nationale de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite au comité de liaison du jeudi 17 septembre 2009 au cours duquel nous avons évoqué la mise en œuvre de la deuxième phase de l'action nationale de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau, vous trouverez ci-joint une copie des documents suivants :

- le programme d'action de la mise en œuvre de la circulaire RSDE phase2 en Ile-de-France,
- un projet d'arrêté préfectoral complémentaire nous imposant la surveillance des substances dangereuses,
- un devis de la société LCDI qui nous chiffre le montant de la première campagne de mesure.

Ce troisième point (devis de la société LCDI) fait référence au montant des prestations supplémentaires liées à l'évolution de la réglementation.

En conséquence et en accord avec les articles 32.3 et 40 du contrat de délégation de service public qui nous lie, nous vous saurions gré de bien vouloir nous faire connaître les modalités selon lesquelles nous vous établirons une facture du montant de ces prestations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur Général, en l'assurance de notre parfaite considération.

Franck SEARA

Directeur d'Exploitation

copie : JPL, Directeur Général

URBASYS SAS

Route du Tremblay - F 91480 Varennnes-Jarcy - Tél. : 0169005741 - Fax : 0169002718
SAS au capital de 220 000 € - RCS Evry 485 007 454 - Code APE 3821Z - N°TVA : FR64 485 007 454